



## ÉLECTIONS URPS : ÊTES-VOUS BIEN INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Les élections URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé) ont lieu du **31 mars au 7 avril 2021** par voie électronique.

Vérifiez les informations inscrites sur les listes et contrôlez si vous êtes bien présents en vous rendant sur le site <https://elections-urps.sante.gouv.fr> ou en flashant le **QR code** ci-contre.

En cas de problème, contactez-nous par email : [contact@convergenceinfirmiere.com](mailto:contact@convergenceinfirmiere.com)



**CES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES DÉTERMINENT LES CHOIX D'AVENIR POUR NOTRE PROFESSION. ÉVITONS DE SUBIR DE NOUVEAUX MAUVAIS CHOIX... COMME L'A ÉTÉ L'AVENANT N°6 !**

- Convergence Infirmière défendra encore et toujours **le rôle propre**.
- **Nos lettres-clés doivent être revalorisées** : 10 ans que nos honoraires sont bloqués !
- De nombreux points de l'avenant n°6 doivent être revus et renégociés : **BSI, forfaits kilométriques**, etc.
- **Une consultation infirmière** qui permettra **une prise en charge globale du patient** doit être mise en place.